

AVIS AUX COMMERÇANTS ET FORAINS

La Mairie de Saint-Paul informe
les commerçants et forains souhaitant participer à la

BRADERIE COMMERCIALE
DU CENTRE-VILLE DE SAINT-PAUL

qui aura lieu du 5 au 14 Juillet 2021

*(sous réserve de l'accord des services de l'État dans le contexte
de la crise COVID-19)*

que le retrait des dossiers de candidatures se fait à la Direction
Valorisation Économique et touristique
situé au 1, rue Évariste-de-PARNY face à l'ancien conservatoire ou
sur le site internet de la Mairie www.mairie-saintpaul.fr

Retrait des dossiers de candidatures
à partir du mercredi 26 mai 2021

DATE LIMITE DE DEPÔT DES CANDIDATURES
LE LUNDI 14 JUIN 2021 INCLUS
(cachet de la Poste faisant foi)